



## MANIFESTE DE SEVILLE

Les gestionnaires des parcs péri urbains européens réunis du 5 au 7 mai 2010 au sein de FEDENATUR à Séville, capitale de l'Andalousie, région européenne pionnière dans la protection d'espaces verts périurbains et métropolitains, déclarent :

En Europe, plus de 80 % de la population vit dans des zones urbaines. Cette concentration démographique et l'éclatement urbain qui en est une lourde conséquence se sont faits au détriment de l'environnement naturel, de l'activité agricole, des richesses paysagères, floristiques et faunistiques. Cette forme d'urbanisation a porté atteinte, gravement, à la biodiversité. Les pertes sont souvent irréparables mais un urbanisme plus vert pourrait freiner voire stopper cette érosion.

Conscients que la lutte contre la perte de biodiversité et les conséquences du changement climatique se jouent dans les villes, plusieurs métropoles et gouvernement locaux européens se sont engagés, depuis quelques années, dans des politiques actives de préservation, de reconquête et mise en valeur de vastes espaces naturels situés dans leur périphérie immédiate.

De même, quelques régions européennes ont effectué, des avancées intéressantes. L'Andalousie a impulsé en son sein une collaboration inédite et fructueuse entre le Ministère de l'environnement et le Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat en matière de planification stratégique afin de développer un réseau d'espaces naturels, de parcs forêts protégés aux portes des villes.

La Fédération Européenne des Espaces Naturels et Ruraux Métropolitains et Périurbains (FEDENATUR) regroupe des organismes gestionnaires d'espaces soutenus par des autorités locales ou régionales.

Notre réseau d'experts multiplie les confrontations d'expériences pour accélérer la protection des espaces naturels et ruraux à proximité de grandes métropoles, leur mise en réseau, ainsi que la gestion de la pression de la demande récréative des urbains. L'expertise accumulée depuis 1997, année de notre création se traduit par de nombreux rapports publiés et par la participation à des projets européens dont le but est d'organiser des transferts de savoir-faire entre différentes régions européennes. FEDENATUR participe ainsi au projet PERIUBAN du programme INTERREG IV C dont l'objectif est d'élargir ces échanges avec des espaces naturels périurbains de l'Europe de l'Est.

Sur la base de cette expérience, nous estimons que les parcs naturels périurbains, dépassant la légitime demande de loisirs de proximité, doivent être reconnus, comme des

outils essentiels des trames et infrastructures vertes et bleues, indispensables à la constitution d'un urbanisme durable, engagé dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Trop souvent ignorés aujourd'hui, les parcs naturels péri urbains doivent trouver leur juste place dans les mesures environnementales européennes car la bataille de la biodiversité se gagnera aussi aux portes des villes et des grandes métropoles.

FEDENATUR a interpellé, en 2009, le congrès mondial de l'IUCN à Barcelone qui a pris une résolution favorable, ainsi que le sommet de la Francophonie à Québec. Au travers de ce manifeste de Séville, FEDENATUR s'adresse maintenant aux autorités espagnoles et belges, en charge de la Présidence de l'Union Européenne en 2010.

FEDENATUR estime qu'une politique européenne ambitieuse de l'environnement doit prendre des mesures pour :

- 1) Accélérer la protection des espaces naturels et ruraux localisés dans la proximité des villes qui accueillent des centaines de milliers d'habitants.
- 2) Promouvoir une approche intégrée de l'aménagement du territoire des métropoles dans laquelle les espaces périurbains naturels ruraux sont qualité de la vie urbaine.
- 3) Considérer les parcs naturels périurbains comme des espaces à forts enjeux écologique, social et culturel ; faire de la réalisation et de la gestion de trames vertes et bleues, un point fondamental de tout acte de développement durable du territoire participant à la limitation de l'étalement urbain.
- 4) Promouvoir la création d'une infrastructure verte et bleue, constituée par un réseau d'espaces physiquement connectés, au service des populations et de la biodiversité, les considérer comme équipements essentiels, au même titre que les équipements éducatifs, sanitaires, culturels, de transport ou de communication.
- 5) Favoriser le retour d'une agriculture durable de proximité ou biologique, activité de valorisation et de gestion de ces espaces périurbains.
- 6) Mobiliser les moyens d'enrichir la biodiversité de ces écosystèmes et des paysages qui leur sont liés.

Pour FEDENATUR  
M. Slimane TIR  
Président Européen  
Président de l'Espace Naturel Lille Métropole  
Vice Président de Lille Métropole Communauté Urbaine